

Université de Bourgogne
ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE
ESPé

PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RÉSULTATS DES SCRUTINS

**COLLÈGE DES PERSONNELS RELEVANT DU MEN ET EXERÇANT LEURS FONCTIONS DANS LES ÉCOLES,
 ÉTABLISSEMENTS OU SERVICES RELEVANT DE CE MINISTÈRE**

SCRUTIN DES 12 et 13 FEVRIER 2019

(Scrutin de liste à 1 tour à la représentation proportionnelle - règle du plus fort reste sans panachage)

Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par les bureaux de vote du Collège le
 14 février 2019

Date de proclamation des résultats : Jeudi 14 février 2019

A - Détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :

Nombre de sièges de titulaires à pourvoir	2
Inscrits	53
Votants	2

Taux de participation (Votants / Inscrits)	3,77%
--	--------------

Suffrages à déduire	0
---------------------	----------

Total des suffrages exprimés	2
------------------------------	----------

Quotient électoral	1
<i>(suffrages exprimés / nombre de sièges de titulaires à pourvoir)</i>	

Intitulés des listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués par application du QE	Reste	Nombre de sièges attribués au titre du plus fort reste	Nombre total de sièges attribués par liste
Représentations formateurs 1er degré	2	2	0	0	2
Total	2	2	0	0	2

B - Attribution des sièges et proclamation des élus :

	Elu
Représentations formateurs 1er degré	Mme Christiane SALMAIN-NORMAND

Fait à Dijon, le 14 février 2019

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Les membres du Comité
 Electoral Consultatif,


